

française. La fondation d'un bulletin de collège, où anciens et jeunes puissent librement collaborer, semble d'une réalisation plus problématique, bien que certains collèges aient déjà donné sous ce rapport un bel exemple d'initiative.

Il est déjà 11.30 heures, quand M. l'abbé Camirand commence à lire son rapport, sur la communion des enfants et des jeunes gens durant les vacances ; sujet très difficile à traiter, puisqu'à la réclusion rigoureuse des dix mois scolaires succède une période où le danger est grand, grâce à l'incapacité éducationnelle d'un grand nombre de parents. Le rapporteur suggère donc de faire collaborer, dans l'oeuvre de préservation morale et religieuse de l'enfant pendant les vacances, non seulement les professeurs mais les parents et surtout le curé de chaque paroisse. Un engagement spontané de la part de l'élève aurait le meilleur effet sur la pratique de la communion pendant les vacances.

La dévotion eucharistique dans les maisons d'éducation en France, formant une jolie brochure signée par le Rév. Père Lambert, a été distribuée à l'assistance.

M. l'abbé Deschamps a suivi son programme. Il n'a fait que quelques remarques, mais combien judicieuses, sur l'éducation eucharistique des sourds-muets.

Enfin, un Clerc de Saint-Viateur, le Rév. Père Badel, résume brièvement son beau travail sur la formation des enfants de chœur. Un observateur attentif remarque aisément l'air dégagé, trop dégagé, qu'ont certains enfants de chœur après quelques années ou quelques mois de service au sanctuaire. L'enfant se familiarise si vite avec tous et avec tout. Pour concilier dans le coeur des enfants le respect du sanctuaire et la pratique des fonctions qu'ils remplissent, il faut, dit le rapporteur, veiller avec soin à les choisir parmi l'élite des enfants de la paroisse. La question de l'aisance des parents ne doit pas entrer en ligne de compte. Que les enfants de chœur soient acceptés dès l'âge de dix ans, surtout s'ils sont intelligents, pieux, dociles. En second lieu, la formation technique au point de vue liturgique, doit être aussi solide que possible. Que par un système de récompenses multipliées, individuelles ou collectives, une émulation de bon aloi soit développée entre les diffé-